

## COMMUNE DE MALZÉVILLE

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2010

Le conseil municipal s'est réuni à la Maisonnée, sous la présidence de Jean-Pierre FRANOUX, Maire, le 27 janvier 2010 à 20 h30.

**Membres présents à la séance :** Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

**Conseillers absents excusés :** Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, David CARABIN, Véronique DEVIGNES.

**Conseillers absents non excusés**

**Procurations :** Véronique DEVIGNES à Jean-Marie HIRTZ.

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Maire a désigné Bernard BRAUN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

#### ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du procès-verbal du compte rendu de la séance du 14 décembre 2009
- 2) Débat d'orientation budgétaire 2010,
- 3) Admission en non valeur,
- 4) Demande de subvention : réfection de la cour d'entrée de l'hôtel de ville,
- 5) Demande de subvention : mise en place de portes automatiques vitrées sur l'entrée principale de l'hôtel de ville,
- 6) Demande de subvention : réfection de l'étanchéité d'un toit terrasse à la Douëra,
- 7) Demande de subvention : remise en état du mur d'enceinte côté rue à la Douëra,
- 8) Demande de subvention : réfection du mur extérieur du cimetière,
- 9) Demande de subvention : réfection de l'allée principale du cimetière,
- 10) Demande de subvention : ravalement de la façade côté rue de l'école maternelle Leclerc,
- 11) Demande de subvention : réfection de la cour de récréation de l'école maternelle Jéricho,
- 12) Demande de subvention : mise en œuvre d'un sol souple coulé à l'école maternelle Jéricho,
- 13) Groupement de commande informatique et bureautique de la CUGN : signature des marchés,
- 14) Retrait de la délibération N° 2009/80 du 14 décembre 2009 concernant la désignation des membres du jury pour le recrutement de l'architecte Maître d'œuvre pour la salle des fêtes,
- 15) Liste des décisions,
- 16) Questions diverses.

**N°1 Adoption du procès verbal du conseil municipal du 14 décembre 2009**

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Jean Marie HIRTZ demande une modification du dernier PV :

Nous rajoutons que suite à l'intervention de Sophie WAKEFORD sur la tarification de la restauration scolaire, Jean Marie HIRTZ lui a répondu que la commission Temps de l'enfant avait décidé éventuellement de revoir la modulation ainsi que la progressivité des barèmes au printemps prochain.

**Adopté à l'unanimité**

**N°2. Débat d'orientation budgétaire 2010**

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Un débat d'orientation budgétaire doit être organisé tous les ans dans les deux mois précédents le vote du budget .Il présente les orientations budgétaires proposées pour 2010 et rappelle les grands axes de l'action de la municipalité.

*L'environnement :*

- \* les perspectives macros économiques sont encore très sombres
- \*Maintien du périmètre et de l'évolution de l'enveloppe normée au même niveau qu'en 2009
- \*Réforme de la taxe professionnelle

*La mise en chantier des projets :*

- \*Démarrer les grands projets centre social et salle des fêtes
- \*Dégager les ressources pour leur financement

*Le budget 2010 :*

- \*Un important programme d'équipement pour 838 000 euros.
- \*Notre dette diminue encore cette année
- \*Les frais de personnel augmentent sagement et les frais financiers diminuent de 20 000 euros
- \*Les frais de gestion sont maîtrisés
- \*Les recettes des impôts directs sont prévues à hauteur de 2 400 000 euros

*L'équilibre budgétaire*

Avec un autofinancement prévu à hauteur de 580 000 euros, le solde entre les dépenses et les recettes de fonctionnement sera couvert par les recettes fiscales courantes

Le solde entre les dépenses et les recettes d'investissement sera couvert par une recette d'emprunt de 370 000 euros.

Une provision pour financer les investissements en cours, la salle des fêtes et le centre social est à nouveau inscrite en dépenses de fonctionnement pour 300 000 euros.

Sophie WAKEFORD intervient à la fois sur la forme et sur le fonds.

Sur la forme : demande une amélioration, dans la mesure du possible de la présentation : un graphique plus précis et plus lisible.

Sur le fonds : trouve que le contexte de la loi de finance est quelque peu survolé, notamment sur les dispositions relatives aux collectivités locales.

Demande si la ville va demander pour 2010 le versement anticipé du FCTVA

Souhaiterait aussi savoir où en est le diagnostic que les communes devaient faire sur les problèmes d'accessibilité

Jean Pierre FRANOUX lui répond que le DOB n'est pas un exercice de précisions et que l'on aurait pu être plus général.

Jean Pierre ROUILLON lui précise que la commission Finances va étudier l'opportunité ou non de demander l'anticipation du FCTVA et que nous ne l'avons pas fait en 2009 car notre moyenne des investissements étaient défavorables pour son adoption (montant important de la restauration scolaire en 2005)

Pour sa part le SIVU a adhéré à cette convention.

Jean Pierre FRANOUX répond que la ville a commandé un diagnostic pour l'accessibilité ; celui vient d'être rendu et sera étudié en commission.

Yves COLOMBAIN intervient en disant qu'un des derniers faits marquants avait été l'échec du sommet de Copenhague et aurait souhaité que l'effort de ce budget pour le développement durable soit plus mis en valeur (notion d'écocitoyenneté, entretien du patrimoine, aides supplémentaires au CCAS). Donner aussi l'exemple des appels à projets pour les associations, mieux expliciter les actions avec la jeunesse.

Se rend compte que ce souci du développement durable existe mais qu'il faudrait le mettre plus en exergue.

Jean François PASQUET intervient en signalant que pour le SIVU, on a le souci d'avoir une norme « très haute performance énergétique » et que nous frappons à toutes les portes pour obtenir des subventions.

Jean Pierre ROUILLON souscrit à ce que dit Yves COLOMBAIN et reconnaît qu'il n'a peut être pas assez souligné ces effets dans le DOB.

Jean Pierre FRANOUX rappelle tout de même que la délégation de Francine PIERRE était aussi tous les aspects du développement durable avec beaucoup d'actions en cours.

Bertrand KLING dit que nous ne sommes pas assez ostentatoire mais qu'il existe aussi des actions qui ne sont pas forcément budgétaires mais qui contribuent aussi au développement durable : attention portée aux constructions et aux aménagements urbains.

### **N°3 Admission en non valeur**

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Il vous est demandé d'admettre en non valeur le titre n° 144/05 pour un montant de 237 euros au titre de l'année 2005 (participation parentale à la restauration scolaire)

**Adopté à l'unanimité**

### **N°4 Demande de subvention : réfection de la cour d'entrée de l'hôtel de ville**

Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

### **N°5 Demande de subvention : mise en place de portes automatiques vitrées sur l'entrée principale de l'hôtel de ville**

Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

**N°6** Demande de subvention : réfection de l'étanchéité d'un toit terrasse à la Douëra  
Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

**N°7** Demande de subvention : remise en état du mur d'enceinte côté rue à la Douëra  
Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

**N°8** Demande de subvention : réfection du mur extérieur du cimetière  
Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

**N°9** Demande de subvention : réfection de l'allée principale du cimetière  
Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

**N°10** Demande de subvention : ravalement de la façade côté rue de l'école maternelle Leclerc  
Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

**N°11** Demande de subvention : réfection de la cour de récréation de l'école maternelle Jéricho  
Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement.

**Adopté à l'unanimité**

**N°12** Demande de subvention : mise en œuvre d'un sol souple coulé à l'école maternelle Jéricho  
Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Il vous est demandé d'accepter la demande de subvention pour ces travaux auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de subventionner ce genre d'investissement

**Adopté à l'unanimité**

**N°13** Groupement de commande informatique et bureautique de la CUGN : signature des marchés.

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés du groupement de commande bureautique et informatique passés dans le cadre du groupement de commandes informatique et bureautique de la CU.

**Adopté à l'unanimité**

**N°14** Retrait de la délibération N° 2009/80 du 14 décembre 2009 concernant la désignation des membres du jury pour le recrutement de l'architecte Maître d'œuvre pour la salle des fêtes

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Il vous est demandé de procéder au retrait de la délibération n°2009/80 du 14/12/2009 concernant la désignation des membres du jury pour le recrutement du Maître d'œuvre. La composition de ce jury n'entre pas dans les attributions de l'organe délibérant mais reste une prérogative de l'autorité territoriale.

**Adopté à l'unanimité**

**N°15** Liste des décisions

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Conformément à l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe le conseil municipal, de différentes décisions, dans le cadre des compétences déléguées au maire.

**Intervention de Monsieur le MAIRE**

Intervient sur la catastrophe d'Haïti et déclare que notre commune prendra sa part financière pour Haïti sous la forme d'une subvention et que l'on en verra le montant au prochain conseil municipal.

La séance est levée à 21h45

Le secrétaire de séance.